

M. EMMANUEL RONDIA :

Exact.

905

LA PRÉSIDENTE :

Pour tester certaines choses aussi.

910

M. EMMANUEL RONDIA :

Exact, oui. Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

915

C'est très bien. On a dépassé un peu notre temps, je vais m'arrêter là et je vous remercie, Monsieur Rondia.

M. EMMANUEL RONDIA :

920

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

925

J'inviterais maintenant monsieur Alexandre Campeau-Vallée pour le Groupe de recherche appliquée en macroécologie, s'il vous plaît. Monsieur Campeau-Vallée, bonsoir!

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

930

Bonsoir! Donc comme vous l'avez si bien mentionné, je me nomme Alexandre Campeau-Vallée, je vais présenter le mémoire au nom du Groupe de recherche appliquée en macroécologie.

935 Rapidement, le GRAME comme on l'appelle, le Groupe de recherche appliquée en macroécologie est un OBNL fondé en 89, situé à Lachine. Il œuvre à la promotion et au développement durable en tenant compte du long terme et des enjeux globaux. Le GRAME travaille notamment sur les questions liées à l'énergie, aux changements climatiques, au transport et à l'aménagement urbain. Il est aussi porteur du programme éco-quartier pour l'arrondissement de Lachine.

940 D'emblée, le GRAME aimerait remercier premièrement mesdames les commissaires, monsieur le commissaire, l'OCPM et la Ville de Montréal pour l'occasion qu'ils offrent au milieu montréalais de s'exprimer sur ce plan et, par le fait même, sur le développement de ce secteur qui est quand même assez majeur pour l'histoire de Montréal.

945 Il s'agit d'un plan qui témoigne d'une grande sensibilité pour le milieu complexe et ses enjeux qu'est le milieu autour de l'échangeur Turcot. Le plan semble vouloir recoudre les plaies écologiques laissées par l'agression que représente l'échangeur sur l'écologie du secteur. Le GRAME est d'avis qu'il s'agit d'un plan pertinent et constructif pour l'arrondissement du Sud-Ouest.

950 Le PDUÉS, comme on va l'appeler ce soir par son petit nom, à notre avis, vient combler le manque de sensibilité globale que le chantier de l'échangeur Turcot porte sur l'ambiance environnementale du secteur et sur le quartier dans lequel il est construit. Donc nous avons sept recommandations par rapport au PDUÉS.

955 Rapidement, il s'agit de réserver et de planifier un axe de transport collectif structurant vers l'ouest pour l'axe est-ouest. Pendant et après les chantiers, développer un réseau d'infrastructures de transport collectif attrayant, sécuritaire et connecté. D'exiger un lien de type dalle-parc, on en a parlé tout à l'heure. Augmenter les surfaces verdies en misant notamment sur le verdissement vertical. Intervenir sur les espaces transitoires. Réfléchir sur le patrimoine autoroutier. Et finalement, prévoir les travaux du futur échangeur Saint-Pierre.

960

LA PRÉSIDENTE :

965 Bon, vous savez que certaines de ces recommandations-là sont hors territoire PDUÉS.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

970 Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Donc on n'en discutera pas trop ce soir.

975 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

On va en faire mention pour le bénéfice de la cause mais ce n'est pas là-dessus qu'on va s'attarder.

980 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

985
990 Donc pour ce qui est de l'axe de transport collectif structurant vers l'ouest, le GRAME avait réalisé, dans le cadre des consultations publiques menées par le BAPE concernant le projet du Réseau électrique métropolitain, une étude de faisabilité sur un tramway ou une autre infrastructure structurante de transport collectif qui pourrait desservir entre Dorval et le centre-ville de Montréal. Donc une infrastructure de cette nature pourrait permettre de désenclaver le secteur du PDUÉS.

995 Donc la diapositive précédente, c'est évidemment le grand axe est-ouest entre Dorval et le centre-ville et cette diapositive-là, en bleu pâle, vous avez le secteur PDUÉS avec les deux et trois ou quatre potentielles gares de, on va dire tramway mais ça peut être des infrastructures lourdes ou structurantes en transport collectif, il y en a plusieurs.

1000 Donc la proposition, c'est de conserver des emprises dans la section PDUÉS du grand trajet de cet axe-là.

1005 Pour ce qui est des chantiers, donc évidemment Turcot est en chantier présentement. Il y a une importance particulière à apporter aux piétons et cyclistes et autres usagers les plus vulnérables de la route – on parle ici des enfants, les personnes âgées, les cyclistes, etc. – pour qu'ils soient protégés lors de leurs déplacements et que les détours n'induisent pas des mauvaises habitudes de transport. Donc souvent, il y a des trottoirs qui sont bloqués, le trottoir est peut-être bloqué mais le piéton va quand même se rendre jusqu'à la moitié et traverser de manière dangereuse. Ça peut en être de même pour les personnes à mobilité réduite.

1010 Donc on rappelle aussi à cet égard-là qu'il y a la Vision zéro qui vient d'être adoptée avec la consultation sur la cohabitation sécurisée entre les usagers vulnérables et les véhicules lourds en milieu urbain. Donc on propose de considérer – il y a eu justement des publications récentes qui étaient plus farfelues sur le... - j'ai omis de les mettre dans la présentation, mais sur de l'asphaltage contourné de véhicule ou de l'enfouissement de cônes, etc.

1015 Donc ce n'est pas parce qu'on le sait que les choses sont rétablies. Donc il y a en amont, il y a maintenant, puis il y a après, dans les travaux évidemment de Turcot qui vont se terminer mais aussi dans les travaux potentiels du PDUÉS qui pourraient porter une attention particulière aux personnes vulnérables.

1020 La dalle-parc. Évidemment, là je vous montre une belle diapositive de la part du ministère des Transports du Québec où on voit le projet de dalle-parc projetée. Il en a été beaucoup question.

1025 Il y a eu plusieurs revendications qui ont été faites pour la construction d'un lien dédié au transport actif entre Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, la cour Turcot, l'arrondissement du Sud-Ouest, par plusieurs organisations locales, régionales et même nationales. Mon collègue, Emmanuel Rondia en a mentionné tout à l'heure une bonne partie de la mobilisation qui a eu lieu par rapport à ça.

1030 Évidemment, la cour Turcot est une barrière pour plusieurs piétons, cyclistes. Cette barrière-là devrait être considérée comme étant aussi importante que la barrière qu'il pourrait y avoir au niveau automobile sur l'échangeur Turcot. Donc il faut considérer autant le dessus et le dessous. On rappelait aussi que le ministère des Transports durables, de la Mobilité et de l'Électrification des transports avait le mot « durable » en transport. Donc évidemment, notre suggestion va dans le sens d'un retour à la dalle-parc.

1035

Pour ce qui est du verdissement, les actions qui sont proposées dans le plan intègrent des solutions particulièrement intéressantes – le plan, je parle du PDUÉS évidemment – au niveau du verdissement massif, à la fois du verdissement public et du verdissement privé. Le GRAME est d'avis que ce verdissement devrait être systématique et viser le plus de forêt urbaine que possible, un peu dans le même esprit que mon collègue du Conseil régional de l'environnement.

1040

Cette idée-là, ça pourrait se prolonger dans l'idée de garder le geste écologique de la falaise Saint-Jacques. Mais aussi dans l'action 4 du PDUÉS, il était question de soutenir la mise en place de nouvelles infrastructures vertes en collaboration avec le MTMDET – on va l'appeler le ministère des Transports – qui pourraient prendre davantage de portée.

1045

Donc à cet égard, on suggère d'intervenir au niveau du verdissement sur les murs de soutènement, les murs antibruit, les autres parapets situés près des voies autoroutières, intervenir sur les piliers des autoroutes, des viaducs – les viaducs sous Turcot, par-dessus et en périphérie – les murs aveugles des institutions, les industries, les hangars et les bâtiments.

1050

1055 Donc plusieurs exemples internationaux existent en ce qui a trait au verdissement des murs. Voici quelques exemples plus spécifiques au niveau des piliers d'autoroute. Donc on a un projet ici, il est fort populaire au Mexique, la *Via Verde* et j'ai pris comme ça une capture d'écran d'un passage d'un viaduc autoroutier en plein cœur de Seattle aux États-Unis. C'est deux exemples parmi tant d'autres, il y en a plusieurs centaines.

1060 Les espaces transitoires. Donc la zone du PDUÉS...

LA PRÉSIDENTE :

1065 Peut-être deux, trois minutes?

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1070 Oui, parfait. La zone du PDUÉS possède plusieurs terrains marqués par un passé industriel. Donc on propose de valoriser ces terrains industriels. Je vais vous faire juste un rappel de la liste des interventions qu'on propose parce qu'évidemment, le Sud-Ouest est connu pour ses interventions, son héritage – pardon – industriel surtout le long du canal de Lachine. On propose l'implantation de bacs temporaires de végétation, des prairies mellifères, des projets d'étude en phytoremédiation. Là j'ai mis en diapositive un exemple qui se passe présentement sur le chantier du futur projet de l'Université de Montréal. Donc il y a des pépinières d'arbres, il peut y avoir des ruches, etc. Il y a une pléiade de types d'interventions qui peuvent être faites. 1075 Donc c'était de proposer un plan d'intervention sur les espaces vacants.

1080 En parallèle de cette intervention sur les espaces vacants, on propose une réflexion sur le patrimoine autoroutier. Évidemment, le secteur du PDUÉS est riche en patrimoine. Il y en a qui sont disparus, on pense au Village des Tanneries, mais il y a un grand patrimoine industriel. Ce patrimoine-là est souvent une source de fierté. On pose la question ici : est-ce que Turcot pourrait faire partie d'un potentiel patrimoine? Il fait partie inévitablement de l'imaginaire collectif des gens.

1085 Turcot, c'est une structure qui est vue avant tout comme une grosse infrastructure de transport, voire comme une nuisance.

On donnait l'exemple de l'îlot fleuri qui est ici en diapositive où on a les dessous de l'autoroute qui ont été pris par des citoyens pour faire divers projets artistiques et qui ont fini par un grand projet de cirque gratuit avec le Cirque du Soleil. Il y a d'autres exemples, par exemple, 1090 le *Burnside Park* à Portland en Oregon qui est devenu un lieu touristique qui est pourtant un pilier d'autoroute en dessous d'un pont. Évidemment, on faisait un petit clin d'œil à l'échangeur Turcot qui fait partie d'une liste des personnages d'une bande dessinée de l'artiste Mignacca.

1095 Donc la question qu'on posait, c'est *l'idée d'intégrer l'échangeur dans une réflexion sur l'identité montréalaise, et plus spécifiquement dans celle du grand Sud-Ouest, afin de non seulement limiter l'isolement qu'il crée dans le secteur mais aussi qu'il permette de rééquilibrer son échelle avec celle du citoyen qui pourrait s'approprier les infrastructures.*

1100 Puis je donne un dernier mot rapidement sur extra-muros. Évidemment, le PDUÉS est un peu une réaction au grand projet de l'infrastructure de Turcot. L'idée avec l'échangeur Saint-Pierre qui s'en vient, c'était de voir s'il n'y avait pas un PDUÉS qui pouvait être fait en amont des projets de l'échangeur Saint-Pierre qui est une des grandes étapes et un grand écueil à la revitalisation de tout le secteur de Saint-Pierre / Lachine-Est, surtout avec l'idée que Lachine-Est 1105 se développe et va se développer davantage avec le nord de LaSalle, le bord du canal de Lachine.

La même recommandation en ce qui a trait à un axe structurant de transport collectif est-ouest qui pourrait aussi, comme notre collègue le proposait, être un moyen de mitigation pour les 1110 futurs travaux de l'échangeur Saint-Pierre. Donc l'idée, c'était d'attirer l'attention, même si on sort complètement de la zone, de voir ça d'une manière un peu plus globale et de dire : le projet Turcot a nécessité la création d'un PDUÉS, qui est un extraordinaire projet, mais on se demande si ça n'avait pas été fait avant, avec une plus grande participation du ministère des Transports, est-ce que le PDUÉS aurait pu être mieux intégré au projet de Turcot, par exemple. Voilà.

1115

LA PRÉSIDENTE :

Merci pour cette présentation. Restez avec nous, quelques questions.

1120 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Ça, c'est l'échangeur Saint-Pierre, pour finir.

LA PRÉSIDENTE :

1125

Oui. Dans votre mémoire, à la page 10, je veux être juste certaine que je comprends bien, à propos du verdissement vertical, vous indiquez que l'action 4, qui est celle qu'on retrouve dans le PDUÉS, qui vise à soutenir la mise en place de nouvelles infrastructures vertes en collaboration avec le ministère des Transports, et quelques lignes plus bas, vous dites : « *Dans cet esprit, il est proposé d'étudier l'option d'augmenter les surfaces.* » C'est le GRAME qui propose ça?

1130

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1135

Oui, absolument.

LA PRÉSIDENTE :

1140

Parce que la façon dont c'était tourné, je m'excuse, c'est une question de grammaire, je me demandais si vous interprétiez le PDUÉS comme étant...

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1145

Non. Il est proposé par le GRAME.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. C'est par le GRAME.

1150 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Vous allez pouvoir le rajouter dans la version finale.

LA PRÉSIDENTE :

1155

Très bien, question de précision. Des exemples de réalisation, en avez-vous à cet égard-là quand vous dites : « *Il est proposé d'augmenter les surfaces verdies en développement, des systèmes de verdissement.* » Le GRAME a-t-il contribué à élaborer certains projets dans ce sens-là?

1160

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

En fait, là vous parlez des structures verdies verticales ou de l'ensemble des projets de verdissement?

1165

LA PRÉSIDENTE :

Oui, dans le vertical toujours.

1170 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

En fait, le GRAME ne fait pas des projets concrètement de verdissement. C'est plus un organisme de...

1175 **LA PRÉSIDENTE :**

Groupe de réflexion, de recherche et tout.

1180 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Oui, exactement.

LA PRÉSIDENTE :

1185 Très bien.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1190 Le GRAME a contribué par exemple à l'implantation d'un toit vert sur un regroupement de quelques...

LA PRÉSIDENTE :

1195 Mais si, par exemple, les gens responsables du PDUÉS vous appelaient en disant : « Sortez-nous une recherche ou vos connaissances...

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1200 Absolument, absolument.

LA PRÉSIDENTE :

1205 ... sur quel serait le meilleur type de verdissement vertical serait adaptable ici compte tenu des saisons et des contraintes climatiques et enfin...

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

Oui, mais avant, ça va être à des ingénieurs en verdissement de faire les plans et devis, etc.

1210

LA PRÉSIDENTE :

Oui, oui.

1215

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

Mais il peut y avoir des présentations, ne serait-ce que les exemples à l'international un peu comme j'ai présenté tout à l'heure.

1220

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

1225

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

Ça a été fait, ça existe. On a donné l'exemple de verdissement de piliers d'autoroute mais ça sous-entendait les verdissements évidemment de toits, de terrains.

1230

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez mentionné un petit peu plus tôt – parce que je ne connais pas, j'avoue mon ignorance, je ne connais pas très, très bien toutes les actions du GRAME – vous avez indiqué dans les premières pages que :

1235

« C'est pourquoi le GRAME a été à l'avant-garde sur plusieurs enjeux et c'est pourquoi plusieurs priorités qu'il a défendues font maintenant partie des politiques du Québec. »

Ça serait quoi comme exemple, par exemple?

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1240

C'est surtout au niveau énergétique. Donc c'est plus au niveau des grandes recommandations avec les partenaires avec la Régie de l'énergie.

LA PRÉSIDENTE :

1245

O.K. C'est en lien avec la Régie de l'énergie.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1250

Notamment, mais ça peut être... Il y a eu beaucoup de travail, je veux dire, beaucoup de mémoires...

LA PRÉSIDENTE :

1255

En amont.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1260

... de publications qui ont été faites, beaucoup de travail avec les municipalités depuis 89. Donc il y a certains éléments, certaines recommandations qui ont été intégrés dans des...

LA PRÉSIDENTE :

1265

Je comprends. Danielle?

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

Bonsoir!

1270 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Bonsoir!

1275 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

À la page 9 de votre mémoire, vous resoulignez de nouveau comme le disait le PDUÉS, qu'il fallait donc sécuriser certaines intersections. Et je me permettrai juste de les nommer, puis vous demander est-ce que vous, vous avez fait une évaluation vous-même du niveau de sécurité de ces intersections-là et...

1280 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Pas du tout.

1285 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

1290 Premièrement. Et deuxièmement, en avez-vous d'autres sur lesquelles vous voudriez attirer notre attention? En fait, je vais juste les nommer pour le bénéfice de tout le monde. Alors on a ici l'intersection Saint-Jacques/Saint-Antoine/de Courcelles; Saint-Rémi/Saint-Ambroise pour la deuxième; et la troisième, de la Vérendrye/de l'Église/Drake. Est-ce que vous-même donc vous auriez d'autres intersections sur lesquelles vous voudriez attirer notre attention?

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1295 En fait, c'est davantage, toutes les propositions qui ont été faites, c'était vraiment un esprit plus macroécologique.

1300 On voulait amener cet aspect-là pour laisser les citoyens, comme le monsieur qui est arrivé en premier, qui avait vraiment un regard quotidien du piéton, du cycliste, pour avoir une complémentarité d'avoir le micro et le macro. Donc on n'avait pas d'éléments aussi précis à donner sur le territoire comme tel.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

1305 Parfait. Deuxième question. Juste un petit peu plus bas à la même page, vous parlez de l'importance de mettre en évidence la cohérence du réseau et vous parlez donc du réseau de transport actif et notamment la connexion avec le réseau existant. Est-ce que vous avez une idée des éléments avec lesquels, à l'extérieur du territoire, vous souhaiteriez qu'on puisse justement montrer cette cohérence-là? Et comment vous pensez qu'on pourrait le faire?

1310

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1315 Bien, on a un magnifique document qui s'appelle Plan de transport. J'ose espérer qu'il va être mis à jour, puis qu'il va pouvoir permettre aux éléments inter arrondissements de se concerter pour pouvoir connecter les pistes cyclables, les réseaux de transports actif et collectif. Évidemment, il y a des éléments majeurs qui morcellent le territoire. Donc c'est tenir compte de ça avec les générateurs de déplacement. Je ne sais pas si ça répond à votre question?

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

1320

Et sur un document PDUÉS, par exemple, comment on pourrait le montrer concrètement?

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1325

Bien je pense que le PDUÉS pourrait lui-même contribuer à nourrir la réflexion sur l'actualisation du Plan de transport.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

1330

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

1335

Si je peux me permettre, en urbanisme, on aime beaucoup sortir des cartes, on fait un cadre de carte et on fait des flèches qui sortent du cadre. Il y en a quelques-unes dans le PDUÉS, je ne les nommerai pas, mais c'est une belle initiative, un petit peu timide, mais on pourrait faire des flèches un peu plus grosses au fond pour montrer les liens extraterritoriaux.

1340

Si on prend le territoire strict du PDUÉS, on pourrait très bien, selon des enjeux plus grands que le territoire du PDUÉS lui-même, faire sortir des flèches avec des indications. On le fait déjà un peu. Ce pourrait être un moyen, je pense, à votre axe est-ouest que vous avez très bien représenté tout à l'heure à grande échelle et à l'échelle du PDUÉS par la suite, donc là on voit très bien le lien entre les deux. Mais il y aurait aussi la possibilité sur votre second plan que vous nous avez montré de faire sortir les flèches du cadre de telle sorte qu'on voie que ça se continue à l'ouest et à l'est, par exemple.

1345

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1350

Absolument, oui.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

Merci.

1355

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Je vais vous demander de m'instruire un petit peu. À la page 6, vous parlez – et vous venez tout juste d'en parler – du document de consultation du Plan de transport et vous faites

1360 référence notamment au tramway, puis aux emprises que vous voyez sur le territoire du PDUÉS. Ce document-là, je comprends, date de 2008. Est-ce que – en tout cas à ma connaissance, il n'y a pas de développement de tramway en tout cas, ni par la Ville, ni par la STM, sur un avenir prévisible, en tout cas.

1365 Est-ce que d'après vous, c'est toujours d'actualité? Est-ce que c'est toujours là? Si ce n'est pas là, est-ce que c'est quelque chose ou une idée que vous voulez ramener?

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1370 Je vais faire beaucoup d'efforts pour ne pas faire de politique avec votre question. C'est clair qu'il avait été proposé comme mesure de mitigation initiale aux travaux de l'échangeur Turcot d'avoir une voie de transport structurante qui serait par exemple le tramway. Il avait été question que ça soit connecté avec l'aéroport Trudeau. Ça n'avait pas été fait. Là, il y a un nouveau projet qui s'appelle le Réseau électrique métropolitain qui met un peu d'ombre à ce projet-là de tramway au niveau de la répartition des frais et des coûts.

1375 Il n'en demeure pas moins qu'il n'y a toujours pas d'infrastructure structurante de transport dans l'axe est-ouest. Nous considérons que c'est une priorité. Surtout quand je parlais de la revitalisation du secteur Saint-Pierre, le grand développement de Lachine-Est qui s'en vient, c'est quand même plusieurs milliers d'unités de logement qui vont être construites, il va falloir que ces gens-là se transportent. Si, en plus, c'est construit en même temps que les travaux de l'échangeur Saint-Pierre, je pense que l'idée d'un tramway ou d'une infrastructure lourde en transport – ça peut être un SRB, un monorail, peu importe ce que les ingénieurs décideront, en plus il y a une emprise qui est déjà là à Lachine – devrait être reconsidérée avec beaucoup d'attention.

1385 Puis est-ce que la STM devrait mettre ça dans ses priorités? La STM a évidemment beaucoup de priorités, vous êtes d'accord avec moi là-dessus...

1390 **LA PRÉSIDENTE :**

On ne fera pas de politique.

1395 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

... je pense quand même que l'axe est-ouest est déficient. Après ça, est-ce que l'axe est-ouest au niveau de la ligne bleue est aussi une priorité? Je pense que oui. Mais le SRB Pie-IX était aussi une priorité il y a une vingtaine d'années.

1400 Donc comme je vous disais, je ne voudrais pas faire de politique mais il y a évidemment des difficultés à mettre en place des infrastructures structurantes en transport, puis on pense que le fait de le ramener comme ça, puis de souligner l'importance de le faire, on pense aussi que ça pourrait être très positif pour le secteur du PDUÉS que d'avoir un axe est-ouest structurant, ne serait-ce que pour des questions d'employabilité et de déplacement des gens qui sont dans des situations de précarité.

1405

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

Merci.

1410

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

Je ne sais pas si ça répond à votre question, Monsieur Boucher?

1415 **M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Oui, merci. Deuxième question. Vous accordez beaucoup d'espace dans votre mémoire sur la question de la sécurité sur les chantiers, toute une page en fait, ce qui est important dans le mémoire, en proposant notamment des façons de faire, vous en avez parlé un petit peu.

1420 Est-ce que vous faites... Bon, il y a des règles, le Code des bâtiments, c'est suivi, etc., de façon générale, les gens connaissent bien ça et le suivent assez bien. Est-ce qu'il y a des cas particuliers sur lesquels vous pourriez ou devriez attirer notre attention, qui sont particulièrement problématiques dans le cas du territoire du PDUÉS comme tel?

1425 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

Je dirais ce n'est pas tant des cas particuliers, c'est sûr qu'il y a des éléments – je ne sais pas, si on débarque d'une voie expresse du métro, il y a un trou à côté du métro Lionel-Groulx où il n'y a pas de clôture, mais c'est des détails qui sont très... C'est très précis, puis comme je
1430 disais tout à l'heure, on ne voulait pas aller dans les détails, on voulait y aller plus pour l'ensemble de recommandations.

Je reviendrais à ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire pour les cyclistes et les piétons, un chantier, c'est différent – là, je ne parle même pas des personnes qui sont en poussette ou en
1435 chaise roulante – s'il y a une dénivellation au niveau du trottoir, à la grandeur de Montréal maintenant il y a des chantiers présentement, il y en a qui sont...

LA PRÉSIDENTE :

1440 On a remarqué.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

... épargnés par ça, je ne sais pas dans quel quartier ils habitent, mais à un point tel, là je
1445 parlais de la bande dessinée, il y a maintenant un cône qui est emblématique dans cette bande dessinée là, quiconque doit se déplacer en situation de vulnérabilité et doit emprunter un trottoir différent à la moitié du trajet, même si le trottoir est annoncé comme étant barré ou potentiellement barré, puis le piéton se retrouve au milieu de sa traverse...

1450 **LA PRÉSIDENTE :**

De la chaussée.

1455 **M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :**

... de la chaussée, c'est un conflit qui ne peut même pas être acceptable. Il y a des pistes cyclables qui ont évidemment des crevasses, des remblais, des gravats. Je pourrais vous faire une liste puis vous l'envoyer par courriel.

1460 **LA PRÉSIDENTE :**

1465 Non, ce n'était pas tant la liste des cas problèmes, on les vit tous, je pense qu'on a tous chacun une histoire d'horreur à raconter. Mais non, c'était plutôt si vous aviez sur le terrain, parce que vous vous intéressez beaucoup à ces travaux autour de l'échangeur Turcot, si vous aviez entendu parler de cas plus problématiques.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1470 Non, on ne voulait pas soulever des détails. C'était vraiment plus au niveau de l'ensemble des travaux, profiter de l'occasion, du fait qu'il y ait des travaux présentement sur Turcot et que le PDUÉS va éventuellement être en travaux, ça va générer des travaux, l'idée, c'était de proposer des grandes interventions, d'où l'intervention sur les terrains vacants mais aussi de faire peut-être les travaux du PDUÉS, des travaux exemplaires au niveau de la protection du cycliste et du piéton dans les chantiers, ce qui pourrait être un apport tout à fait
1475 appréciable et honorable dans le cadre de ces huit années-là.

LA PRÉSIDENTE :

1480 Je suis obligée de vous arrêter là, Monsieur Campeau-Vallée. Ce n'est pas que ce n'est pas intéressant mais j'ai l'odieux je dois dire de maintenir un chrono. Je vous remercie pour votre présentation.

M. ALEXANDRE CAMPEAU-VALLÉE :

1485 Merci beaucoup pour votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

1490 Et pour ces réponses. Juste avant la pause, j'inviterais monsieur Pierre Marcoux, s'il vous plaît. Monsieur Marcoux, bonsoir!

M. PIERRE MARCOUX :

1495 Bonsoir! Je viens ici à titre de citoyen. J'ai une présentation PowerPoint que je vais mettre dans une clé USB.

LA PRÉSIDENTE :

1500 Notre fée Carabosse va aller vous aider à faire ça.

M. PIERRE MARCOUX :

Vous êtes peut-être mieux de venir, oui.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons, Monsieur Marcoux.